

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . . 13.50
Six mois. . . 26.00
Un an. . . 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . 15 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces: la ligne. . . 20 c.
Réclames: » . . . 30 c.
Faits divers: » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, au BUREAU DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, le 17 NOVEMBRE 1878

Bulletin du jour

M. le docteur Moritz Busch, de Berlin, qui a fait la campagne de France de 1870-71 en qualité de secrétaire particulier du prince Bismarck, vient de publier à Leipzig de curieux et intéressants souvenirs de cette terrible guerre, sous ce titre: *Le prince de Bismarck et ses gens pendant la guerre avec la France*. C'est un recueil d'anecdotes plus ou moins piquantes sur cette période de la vie du chancelier Allemand, quelques-unes fort à sa louange, d'autres d'un caractère diffamant et que le chancelier eût peut-être bien aimé de ne pas voir divulguer. Le docteur Busch a pris note de tous les faits et gestes, ou plutôt de tous les mots et discours du prince dans le temps qu'il a passé près de lui. On trouve donc, dans ce livre, la pensée intime de M. de Bismarck, à moins qu'il ne faille admettre que ce personnage compose son visage et ses moindres paroles jusque dans ses rapports avec sa famille et sa domesticité. Or, voici, entre autres choses, que révèle l'ouvrage du docteur Busch, la profession de foi de l'homme d'Etat qui, après avoir fait les lois de mai 1873, est actuellement en train de les défaire.

« Que l'on puisse vivre ensemble dans une société bien ordonnée, conservant ce qui vous appartient et respectant le bien d'autrui sans la foi en une religion révélée en un Dieu qui veut le bien, en un juge suprême et en une vie future. C'est ce que je n'ai jamais compris. Si je n'étais chrétien, je ne resterais pas une heure de plus à mon poste, si je n'avais pas de comptes à rendre à Dieu, je me moquerais des maîtres de la terre, j'aurais de quoi vivre dans une position assez élevée. Pourquoi me donnerais-je tant de mal à travailler sans trêve ni repos en ce monde, me créant des ennemis et des inquiétudes, si je n'avais le sentiment de mes devoirs envers Dieu? Si je ne croyais en la Providence, qui a destiné cette nation allemande à quelque chose de bon et de grand, je renoncerais immédiatement au métier diplomatique ou plutôt je ne l'aurais jamais embrassé. Titres et décorations me sont indifférents.

« La constance tenace que l'on m'a vu manifester pendant dix ans, au milieu de tous les tracasseries possibles, est le résultat de ma foi inébranlable. Retirez-moi cette loi, et vous m'enlèverez la patrie. Si je n'étais un chrétien fermement convaincu, vous n'auriez pas un chancelier comme moi? »

En lisant cette profession de foi contenue dans le livre de M. Busch, on reste assez étonné, car, jusqu'ici, on tenait l'illustre chancelier pour sceptique. Le comte d'Arnim notamment, dans ses écrits contre son adversaire victorieux, l'a dépeint comme n'ayant d'autre foi que celle de la force et ne croyant à d'autre autorité que celle de la souveraineté du but. M. le comte d'Arnim nous disait encore que le ministre heureux de l'empereur Guillaume, ne tenant compte que de son

intérêt personnel. Et voilà que l'homme tenu jusqu'ici pour un ambitieux sans frein, même une vie d'abnégation et de sacrifice. C'est toute une révélation.

M. de Bismarck se proclame chrétien, et croit, il nous le dit, à un juge suprême, qui punit et récompense dans l'autre vie, selon que l'homme accompli des actes bons ou mauvais. Y a-t-il bien longtemps qu'il a cette foi? peut-être bien que non. Ce qu'il y a de malheureux pour nous, c'est qu'elle est venue après 1871. Hélas, M. de Bismarck croit à la Providence depuis qu'il croit être un homme providentiel, ou du moins, que l'œuvre qu'il a accomplie est providentielle. Il n'y a donc rien de bien étrange dans la profession de foi faite par lui devant M. Moritz-Busch. C'est du triomphe du grand ministre, qu'elle procède, c'est de nos malheurs qu'elle est venue.

Resolutions du Maréchal

Le *Nouveau Temps* russe nous esquisse à grande allure, comme on l'a vu hier, le programme nouveau que l'on prête à M. Gambetta, la *Gazette de Louvain* nous fournit aujourd'hui des renseignements très-curieux sur les impressions que le Maréchal président a ressenties au récit de la fameuse séance de la Chambre lors de la discussion de l'élection Cassagnac, et sur ses résolutions relativement à la ligne de conduite qu'il s'est imposée. — Nous pensons qu'on ne les lira pas sans intérêt:

Le bruit d'une démission possible du Maréchal président de la République ayant pris de nouveau quelque faveur, je suis allé quêter des renseignements à votre intention chez un fonctionnaire fort au courant des choses de l'Elysée. Je vous transcris sa réponse, en faisant toutes mes réserves et sans y rien changer:

« Le Maréchal de Mac-Mahon, me dit mon interlocuteur, a été profondément blessé de la manière dont sa personne et ses actes ont été mis en scène dans les dernières séances de la Chambre. Bien qu'il soit habitué à l'ingratitude des partis politiques, il n'a pu réprimer son indignation à la lecture des reproches et des accusations dont M. Paul de Cassagnac l'a accablé. — Est-ce ma faute, à moi, a-t-il dit: si le Sénat, avec l'appui duquel j'étais résolu d'aller jusqu'au bout, m'a refusé cet appui? Est-ce ma faute si le groupe du centre droit, qui faisait la majorité de la Chambre haute, après avoir répété pendant six mois qu'il avait voté la première dissolution la mort dans l'âme, est venu me déclarer qu'il n'en voterait pas une seconde? que pouvais-je faire? Donner ma démission? Certes, je n'aurais pas demandé mieux. Mais alors c'était le Congrès assemblé, la Constitution révisée, le Sénat dissous, mon gouvernement, mes fonctionnaires mis en accusation, le pays bouleversé, les affaires suspendues, l'Exposition renvoyée. J'ai préféré ma honte à ces désastres. Je suis resté parce que le patriotisme et les intérêts mêmes du parti conservateur m'en faisaient un devoir. »

Et, continuant quelques instants sur ce ton le Maréchal se répandait en récriminations douloureuses, en plaintes amères. Plus encore que les véhémentes accusations de M. de Cassagnac, le

silence et l'approbation tacite qu'elles avaient rencontrés sur tous les bancs de la Chambre le bouleversaient. Le dernier coup lui a été porté par le discours protecteur et plein de commisération de M. Foaquet. Il faut se rappeler le rôle joué autrefois par ce singulier personnage, lorsqu'il cria sur le passage de l'empereur de Russie, alors notre hôte: « Vive le Pologne, monsieur! » Et plus tard, la part de responsabilité qu'il assumait volontairement dans les affaires de la Commune, en protestant à l'Assemblée contre les poursuites, pour se rendre compte des sentiments du Maréchal. Etre protégé par un tel homme doit lui sembler le comble de l'ignominie. Néanmoins, lorsqu'il eut entendu la lecture du discours de M. Foaquet, le Maréchal, oubliant sa colère, se prit à sourire. Mais ceux qui l'entouraient purent deviner, sous ce masque de gaieté, le découragement morne et désespéré d'un homme abandonné par tous ceux qu'il estime.

De ce que je vous dis là, continua mon interlocuteur, n'allez pas conclure à une prochaine démission du Maréchal. Son premier projet avait été, à la vérité, de quitter la présidence après la clôture de l'Exposition. Plus d'une fois, cet été, le Maréchal s'est entretenu avec ses amis intimes de cette idée favorite, faisant avec eux toutes sortes de plans sur la manière dont il remplirait sa retraite, leur demandant de lui réserver quelque beau territoire de chasse dans les Ardennes, où il pût se livrer à son plaisir favori: la chasse solitaire, au chien d'arrêt. Mais il avait compté sans M. Dufaure qui, ayant eu vent de ces projets, sut les faire échouer.

Il faut vous dire que le président du conseil des ministres a pris peu à peu un ascendant considérable sur le Maréchal. Cet ascendant, M. Dufaure, ne le doit pas seulement à l'autorité de son expérience et de son esprit supérieur, mais aussi à la grande franchise avec laquelle il a coutume d'exposer la situation au chef de l'Etat. Plus d'une fois dans leurs entretiens, le garde des sceaux a librement parlé au Maréchal des embarras et des inquiétudes que lui cause une majorité ombrageuse, intolérante, passionnée; des ennemis que lui procure la prépondérance politique trop exclusive d'un député de grand talent, mais trop porté à mener, à triompher, à imposer ses programmes et ses antipathies au gouvernement. Touché de la confiance absolue que lui témoignait le ministre, le Maréchal finit par lui avouer, à son tour, son projet de retraite. Mais au premier mot, M. Dufaure l'arrêta tout net, lui représentant qu'il ne pouvait pas plus songer à quitter la présidence en ce moment qu'au premier jour.

Vous restant, dit M. Dufaure, le ministère actuel peut vivre quelques mois encore, assez longtemps en tous cas pour empêcher l'impolitique et absurde projet de mettre en accusation les ministres du 16 mai. Vous partant, nous jours sont comptés, et je ne garantis plus rien.

Le ton de M. Dufaure était si convaincu, l'évidence de son argumentation si grande, que le Maréchal n'essaya pas la moindre objection. Dès lors ce sujet ne fut plus abordé entre eux; mais il est permis de croire que le Maréchal restera à la présidence jusqu'au jour où il pourra la quitter sans inconvénients pour le repos de la France.

LETTRES DE PARIS

Paris, 16 novembre.

On remarque beaucoup que M. Oscar de Vallée a obtenu, au Sénat, plus de voix que MM. Baragnon et d'Haussonville. Cependant, les amis de l'ancien magistrat assurent qu'il est élu malgré les orléanistes.

« Vive le Pologne, monsieur! » Et plus tard, la part de responsabilité qu'il assumait volontairement dans les affaires de la Commune, en protestant à l'Assemblée contre les poursuites, pour se rendre compte des sentiments du Maréchal. Etre protégé par un tel homme doit lui sembler le comble de l'ignominie. Néanmoins, lorsqu'il eut entendu la lecture du discours de M. Foaquet, le Maréchal, oubliant sa colère, se prit à sourire. Mais ceux qui l'entouraient purent deviner, sous ce masque de gaieté, le découragement morne et désespéré d'un homme abandonné par tous ceux qu'il estime.

De plus, par ce procédé on se réserve le moyen d'aider ses amis, de remener les coreligionnaires politiques avec l'argent de tout le monde. En effet, c'est le public qui fera les fonds de la loterie, mais c'est l'administration qui en disposera.

La seconde réunion du Salon des Beaux-Arts avait attiré une auditoire exceptionnellement nombreux.

Il s'agissait d'entendre M. l'abbé de Broglie sur la légende Indienne du Bouddha. M. l'abbé de Broglie a montré dans ce difficile sujet, une connaissance singulièrement étendue des sources asiatiques.

Il a raconté, d'après les témoignages Chinois et Hindous, la vie du Bouddha, et l'a comparée avec la vie de notre Seigneur Jésus Christ; il a fait ressortir avec beaucoup d'éloquence la supériorité des Evangiles. Dans l'entretien qui s'en est suivi de beaux spécimens d'avis et colorés et une statue de Bouddha ont été mis sous les yeux de l'Assemblée.

Dans la deuxième partie de la soirée, M. Nicolai, avocat à la Cour d'appel, a traité la question des entretiens civils. L'éminent jurisconsulte a obtenu récemment un triomphe éclatant dans l'affaire d'Hippolyte Dabou, affaire rapportée par tous les journaux de la semaine dernière. M. Nicolai, avec un art admirable, a compris qu'au Salon des Beaux-Arts, il convenait avant tout de ne pas en venir aux noms propres et de se passionner pour les questions. Il s'est donc contenté de traiter le point de droit. Il l'a fait avec une hauteur et une supériorité de vues, avec une puissance et une abondance d'arguments qui ont soulevé, à plusieurs reprises, les applaudissements unanimes de l'auditoire. Il y avait là, pour les chrétiens présents à la séance, tout un plan de conduite à suivre pour des cas semblables qu'il est triste, mais cependant raisonnable de prévoir.

(Autre correspondance)

Paris, 16 novembre 1878.

Le vote d'hier, au Sénat, a plus contrarié les gauches qu'elles ne veulent bien le dire. L'élection des trois sénateurs inamovibles de la droite peut et doit avoir une influence considérable sur l'élection du 5 janvier. Les députés sénatoriaux sauront parfaitement comprendre que, sans vouloir le moins du monde renverser la Constitution existante, les conservateurs se sont unis, oubliant toute ambition person-

nelle, pour résister aux envahissements de la démagogie. Cet exemple, parti d'en haut, sera salutaire en bas. Ce que les droites du Sénat ont su faire, les conservateurs de chaque département sauront l'imiter. Il n'est pas question le moins du monde d'union monarchique, mais d'union de résistance. Il faut savoir si l'on veut oui ou non empêcher la France d'être emportée par le flot révolutionnaire, ou si l'on veut vivre paisiblement en respectant les lois. « La République sera conservatrice ou ne sera pas », a dit M. Thiers. Il faut savoir si les députés sénatoriaux veulent donner raison à M. Thiers.

On dit que M. Gambetta, en apprenant l'échec des candidats des gauches au Sénat, s'est écrié: « C'est le dernier soupir des droites! Certes, nous avons la foi que les droites ont la vie plus dure et qu'elles ne sont pas aussi malades que les héritiers présomptifs ont intérêt à le supposer. »

A l'occasion du vote du Sénat, il y a deux bulletins qu'il ne faut pas oublier: celui de M. Bérardi, sénateur de la droite, qui a voté avec les gauches; celui de M. le duc d'Audiffret-Pasquier qui, pour être plus net, n'en a pas mis du tout dans l'urne. Il s'est abstenu. On disait dans tous les journaux: M. le duc Pasquier va prendre enfin position, il va voter avec les droites, non, avec les gauches; et il se mettra en tous cas à la tête de l'un ou l'autre des deux groupes du Sénat. Le bruit courait que l'honorable duc s'était retiré à la campagne pour bien méditer ce qu'il allait faire; qu'il y restait deux jours, six jours solitairement pour y prendre de fortes résolutions. Ses résolutions ont abouti à l'abstention; on avait fait beaucoup de bruit pour rien. Quant à M. Bérardi, son vote a pu lui paraître naturel puisqu'il fait partie du comité de direction des chemins de fer de l'Etat et qu'il doit ce poste rétribué à M. de Fécigny.

Le gouvernement sus, paraît-il, sang et eau pour trouver une nouvelle haute situation à M. Krantz. On a bien parlé du gouvernement de l'Algérie, d'un ministère, mais tout cela n'est ni facile ni commode. M. Krantz attend toujours et cela lui paraît long de rester sous l'orme.

Il nous semble que le gouvernement aurait un moyen bien simple de se tirer d'affaires. Ce serait de soumettre la haute situation que l'on veut donner à M. Krantz au suffrage et au choix de tous les exposants. Ceux-ci qui savent à quoi s'en tenir sur les talents organisateurs et sur l'amabilité de l'ex-commissaire général de l'Exposition, sont en situation plus que quiconque de désigner le plus élevé qui lui convient. On nous permettra cependant de penser que M. Krantz, qui vient d'obtenir tant de grand-croix de toutes sortes et de tous pays, pourrait bien se reposer un peu sur ses lauriers.

Qu'à va faire à Tunis M. Ferdinand de Lesseps avec des ingénieurs, des dessinateurs, des officiers d'état-major. Est-ce un voyage du jugement qu'il entreprend? Est-il au contraire, chargé d'une mission par notre gou-

vernement? Ou a-t-il tant de fois ces derniers temps et Tunis peut nous entraîner dans de telles aventures que tout ce qui touche aux relations de la France avec cette principauté ne doit passer inaperçu.

Il résulte du rapport de M. Wilson distribué aujourd'hui que les dépenses générales du budget seront pour 1879 de 1,418,044,582 fr. C'est un joli dénier pour une république qui devait réaliser tant d'économies.

CHAMBRE DES DEPUTES

Présidence de M. Grévy
Séance du 16 novembre 1878

La séance est ouverte à 2 heures 30. L'affluence est très-grande dans la salle et dans les tribunes.

Le projet tendant à ouvrir au ministre des finances un crédit applicable au service des manufactures de l'Etat est adopté à l'unanimité.

Plusieurs élections sont validées sans débat.

La Chambre discute ensuite l'élection de M. le comte de Mun. M. le comte de Mun défend son élection.

Il attaque vivement le rapporteur et le rapport s'écrie: « Puisque vous êtes la Révolution, nous sommes la contre-révolution. (Vifs applaudissements à droite. Démonstrations ironiques à gauche.) »

M. de Mun termine en signalant les agissements du sous-préfet de Pontivy.

M. Allain-Targé répond à M. de Mun. Il rappelle les poursuites contre les journaux et les particuliers.

Il dit que la religion ne doit pas être un instrument électoral.

L'orateur proteste contre les agissements, selon lui excessifs, du clergé de Pontivy.

M. de Mun réplique qu'il trouvera une large compensation à son invalidation.

M. Robert Mitchell proteste contre les attaques dirigées par M. de Mun contre la révolution et le suffrage universel.

Plusieurs députés de la droite orient à M. Robert Mitchell: « Passez à gauche! »

M. de Mun remercie M. Robert Mitchell d'avoir établi une distinction entre les gouvernements issus de la Révolution et le gouvernement national traditionnel.

Un scrutin est ouvert: l'élection de M. de Mun est invalidée par 344 voix contre 175.

La séance est levée à 6 h. 20.

REVUE DE L'EXPOSITION

(SUIT)

XXXVI

GÉOMÉTRIE — TOPOGRAPHIE.

C'est un sujet de profond étonnement pour les personnes étrangères à l'astronomie que cette mesure des distances de la terre au soleil, aux planètes, aux étoiles. Sans vouloir rabaisser en rien le mérite des hommes de génie qui, à travers une longue suite de siècles, et par des travaux incessants, ont amené l'astronomie au rang qu'elle occupe aujourd'hui parmi les sciences de précision, nous dirons que la détermination de la distance des astres se ramène toujours, au fond, à un problème de géométrie élémentaire des plus simples.

Imaginez une armée, voulant en pays ennemi

Feuilleton du Journal de Roubaix du 18 Novembre 1878.

L'INCENDIAIRE

PAR ÉLIE BERTHET

VIII
L'ESCALADE.

(Suite)

Faquinette, intimidée s'acharna moins contre Hector qui, sautant et soufflant, était à bout de forces. En revanche, elle s'efforçait toujours de lui arracher la jeune fille inanimée, et elle y fut parvenue peut-être si une voix qu'elle distingua de loin, ne l'eût frappée de terreur.

« Fast pas qu'on me voie, dit-elle avec précipitation; ça irait mal... Vous, mon petit monsieur, nous nous retrouverons! La demoiselle est un ange tout de même, et elle sera un ange malgré vous! »

Elle fit la nique à Hector, poussa son éclat de rire idiot et courut vers les massifs du parc, où elle disparut.

allait se mettre à sa recherche quand les appels de détresse s'étaient fait entendre. Elle était accompagnée d'une femme de chambre et d'un jardinier qu'elle avait réquisitionné, au passage. Derrière eux marchait, d'un pas lent, M. de Lovedy père, en habit de matin et encore coiffé de la calotte de velours brodé qui lui servait de bonnet de nuit.

Madame Duhamel arriva la première.

« Bon Dieu! Hector, s'écria-t-elle, qu'a donc Adrienne? »

« Rien du tout, ma tante, répliqua Hector qui avait déjà recouvré son sang-froid; ne vous alarmez pas... Elle a éprouvé une vive émotion et s'est évanouie. Comme je la transportais au château, Faquinette la folle, qui se trouvait là je ne sais comment... »

« Une vive émotion! répéta madame Duhamel avec colère, et d'où pouvait provenir cette émotion sinon de quelque contrariété que vous lui aurez causée? Vous la chagrinez sans cesse, Hector; et j'y mettrai bon ordre, en quittant cette maison dans le plus bref délai. »

« Ma tante, je vous jure... si vous saviez... »

« Allons! allons! Louise, dit avec un parti pris d'indulgence le banquier, qui venait de les rejoindre, ne nous mêlons pas des petites querelles et des petits secrets de ces enfants... c'est de leur âge, que diable!... Eh bien quoi, ma chère belle sœur, ajouta-t-il plus bas avec sa bonhomie affectée, tout cela

peut s'arranger; vous savez bien que je ne demande pas mieux. »

« Mais moi je peux avoir d'autres projets, répliqua sèchement madame Duhamel. »

Aidé de la femme de chambre, elle donna des soins à Adrienne, qui ne tarda pas à reprendre connaissance.

M. de Lovedy attacha sur son fils un regard interrogateur; Hector se détourna d'un air irrité et mécontent.

Madame Duhamel demeura agenouillée auprès d'Adrienne.

« Que l'est-il donc arrivé, mon enfant chérie disait-elle. D'où vient cette faiblesse que rien ne pouvait faire prévoir? »

La jeune fille semblait chercher à recueillir ses idées. Enfin ses yeux s'attachèrent sur Hector, et les souvenirs lui revinrent.

« Maman, murmura-t-elle, si vous saviez combien mon cousin est méchant!... Il m'a dit des choses... Oh! n'est-ce pas qu'il ment? »

« Et elle fon dit en larmes. »

« Bon! est-ce que tu écoutes cet étourdi? »

« J'en étais sûr, interrompit M. de Lovedy avec son optimisme imperturbable; une querelle d'amoureux! »

« Mon Dieu! ma tante, reprit Hector impatient, cette scène fautive a pour cause une nouvelle que j'ai cru devoir transmettre à Adrienne sans ménagement, car je ne pouvais supporter. Il s'agit de ce N. S., l'ouvrier mécanicien, qui s'est tué, la nuit dernière, avec

deux autres, dans les ruines de votre maison. »

« Miséricorde! que me dites-vous là? s'écria madame Duhamel en pâlisant à son tour. »

« C'est donc vrai? demanda Adrienne, qui faillit s'évanouir de nouveau. »

Hector répéta ce qu'il savait du tragique événement. On voulait douter, mais le garçon jardinier, qui, le matin, avait rencontré garde-chasse, confirma de tous points ce récit.

La douleur de madame Duhamel était à peine moins profonde que celle de sa fille.

« C'est encore pour nous, disait-elle, que ce courageux jeune homme a péri si misérablement... Hier, le notaire Perrin lui aura parlé des cinq cent mille francs, provenant de la vente de Bligny, que l'on supposait cachés dans la caisse secrète, et il a voulu nous conserver cette énorme somme. »

« Que nous faisait cet argent? murmura Adrienne; pauvre... pauvre Noë! »

M. de Lovedy paraissait aussi affligé que personne de cette lugubre aventure.

« Voilà un grand malheur, dit-il, et il faudra indemniser la famille de Noë, s'il en a une... Ainsi donc, Louise poursuivait-il, c'était pour vous annoncer la disparition des cinq cent mille francs que Perrin est venu hier? Il importe, en effet qu'on sache bien où a passé cette somme. J'y tiens moi-même beaucoup, quoique je possède une quittance en

regle signée de son beau-frère; je ne saurais oublier que je lui ai remis, de la main à la main, cinq cents beaux billets de banque, et certainement ces fonds étaient dans la caisse particulière de Duhamel... Aussi, vais-je avec votre permission, me rendre sur-le-champ à la ville pour m'informer de ce qu'ils sont devenus. »

« Faites ce que vous voudrez, Lovedy, répliqua madame Duhamel avec accablement; j'ai l'esprit bouleversé... Je ne pense plus qu'à ce pauvre jeune homme et aux braves gens qui l'assistaient! »

« Très-bien, ma chère; mais, par négligence ou pour tout autre motif, vous perdriez cet argent que cela ne rassusciterait pas Noë et ses compagnons... Voilà pourquoi il importe que j'aie bien vite à Vauvray. »

« Agissez pour le mieux, Lovedy... Et nous, rentrons, ma fille, ajouta-t-elle en s'adressant à Adrienne, si toutefois tu peux marcher jusqu'à la maison. »

Adrienne se leva avec effort; appuyée sur sa mère et la femme de chambre, elle se dirigea vers le château, tandis que le garçon jardinier courait porter l'ordre d'atteler le tilbury.

Les deux Lovedy venaient un peu en arrière, et le père dit au fils, en clignant des yeux:

« Je crois que tu n'es qu'un malade, Hector... Néanmoins, les choses tournent mieux que nous ne devions l'espérer. »

« Vous trouvez, mon père? reprit Hector d'un ton sombre; pour moi, je suis piqué au jeu et cette rebelle Adrienne saura bientôt... Ah! ça! m'expliquez-vous comment il se fait que Faquinette était ici tout à l'heure et a failli m'étrangler? »

« Le banquier eut un léger tressaillement; mais il répliqua d'un ton indifférence: »

« Tiens! vraiment?... Cette malheureuse folle entre partout, et on la rencontre partout où elle n'a que faire... Sans doute elle sera venue par le parc. »

« Elle semblait être ici pour quel qu'un ou pour quelque chose, et elle m'a tenu des propos si singuliers... »

« Bah! au diable Faquinette... j'ai bien d'autres soucis! »

« Peu d'instants plus tard, le banquier partait dans le tilbury, qu'il conduisait lui-même, et se rendait à la ville. Malgré la confiance qu'il avait affectée devant son fils, il était profondément inquiet et on eût dit qu'il s'efforçait, chemin faisant, de résoudre quelque problème du plus haut intérêt pour lui. »

(A suivre)

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, (rue Neuve, 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix et dans la Gazette de Tourcoing.